

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 22 (1881), p. 131-140

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1881__22__131_0

© Société de statistique de Paris, 1881, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VARIÉTÉS.

1. — *Le cabotage français en 1879.*

Dans le précédent numéro, nous avons publié un article sur le cabotage, et nous avons comparé les résultats de ce mode de transport à celui des autres grands moyens de communication. Nos calculs s'arrêtaient à 1878. Nous recevons aujourd'hui le tableau général de 1879. Nous allons en résumer les principaux résultats.

Le poids total des marchandises de toute nature expédiées par cabotage en 1879, a été de 1,934,896 tonnes de 1,000 kilogrammes. Ce chiffre comprend à la fois le *grand cabotage*, c'est-à-dire les expéditions de l'Océan à la Méditerranée et réciproquement, et le *petit cabotage*, c'est-à-dire les expéditions entre les ports de la même mer.

Le chiffre correspondant de 1878 était de 2,006,257 tonnes, et la moyenne des cinq années antérieures de 1,994,824 tonnes. Les résultats de 1879 sont donc inférieurs de 71,361 tonnes à ceux de 1878, et de 59,928 tonnes à la moyenne quinquennale.

La part du grand cabotage dans les quantités transportées en 1879 a été de 96,219 tonnes, et celle du petit cabotage de 1,838,677 tonnes.

D'après les ports d'expédition, ces quantités se répartissent comme il suit entre l'Océan et la Méditerranée.

	OCÉAN.	MÉDITERRANÉE.	TOTAL.
	tonnes.	tonnes.	tonnes.
Grand cabotage.	12,077	84,142	96,219
Petit cabotage	1,280,486	558,191	1,838,677
	<u>1,292,563</u>	<u>642,333</u>	<u>1,934,896</u>

Le total des marchandises expédiées se répartit ainsi par port d'expédition :

	tonnes.	
Marseille.	241,018	12.4
Le Havre.	232,698	12.0
Bordeaux	151,696	7.9
Port-de-Bouc	107,318	5.6
Dunkerque.	106,718	5.5
Rouen.	106,323	5.5
Cette	56,954	3.0
Charente.	49,438	2.5
Boulogne.	45,532	2.4
Arles	43,807	2.3
Nantes.	43,130	2.3
Honfleur.	39,685	2.0
Rochefort	38,034	2.0
Brest	28,620	1.4
Ars.	26,176	1.2
	<u>1,317,147</u>	<u>68.0</u>
Autres ports	617,749	32.0
	<u>1,934,896</u>	<u>100.0</u>

En ce qui concerne le grand cabotage, les ports d'expédition se classent comme il suit :

MARCHANDISES EXPÉDIÉES			
de l'Océan dans la Méditerranée.		de la Méditerranée dans l'Océan.	
	tonnes.		tonnes.
Dunkerque	7,962	Marseille	32,863
Bordeaux	2,005	Port-de-Bouc	23,911
Le Havre	1,391	Cette	17,074
Nantes	242	Port-Vendres	6,368
Autres ports	477	Autres ports	3,926
	<u>12,077</u>		<u>84,142</u>
	96,219		

Voici maintenant les résultats du petit cabotage.

DANS L'OcéAN.		DANS LA MÉDITERRANÉE.	
	tonnes.		tonnes.
Le Havre	231,307	Marseille	208,155
Bordeaux	149,691	Port-de-Bouc	83,407
Rouen	106,304	Arles	43,807
Dunkerque	98,756	Cette	39,880
Charente	49,438	Saint-Raphaël	24,033
Boulogne	45,532	Giraud	15,155
Nantes	42,888	La Nouvelle	13,697
Honfleur	39,685	Saint-Tropès	13,407
Autres ports	516,885	Autres ports	116,650
	<u>1,280,486</u>		<u>558,191</u>
	1,838,677		

Dans le grand cabotage, figurent aux premiers rangs pour les expéditions de l'Océan dans la Méditerranée, les fontes, fers et aciers, les bois communs, les tissus, les huiles à graines grasses, les poissons, et pour celui de la Méditerranée à l'Océan, le sel, les vins, les savons, le soufre et la mélasse.

Le petit cabotage est alimenté surtout :

Dans les ports de l'Océan, par les matériaux, les grains et farines, les bois communs, les vins, la houille, le sel, le fer et ses dérivés, les pierres et terres servant aux arts et métiers, les poissons, les engrais, les eaux-de-vie, etc. ;

Dans ceux de la Méditerranée, par les grains et farines, les vins, les bois communs, les matériaux, la houille, le sel et les futailles vides.

Si l'on considère le cabotage non plus au point de vue du tonnage effectif des marchandises transportées, mais simplement à celui du nombre des navires expédiés, et de leur tonnage de jauge, on trouve pour les navires chargés seulement :

	NOMBRE des navires.	TONNAGE officiel.
Grand cabotage	377	97,272
Petit cabotage	60,473	3,289,773
	<u>60,850</u>	<u>3,387,045</u>

En comparant ce tableau à celui des tonnes effectives transportées, on trouve que le rapport entre le poids des cargaisons et le tonnage officiel des navires est de 574 kilogrammes par tonneau de jauge officiel.

Mais, tandis que dans le grand cabotage, on transporte 992 kilogrammes par tonneau de jauge, la proportion, dans le petit cabotage, n'est que de 560.

Ces chiffres s'appliquent aux navires chargés de toute catégorie, soit à voile, soit à vapeur. — Si l'on ne considère que les navires à vapeur, le rapport entre le poids de cargaison et le tonnage officiel descend à 417 kilogrammes par tonneau de jauge.

Sur l'ensemble de la navigation, la part du lest est de 18 p. 100, elle n'est que de 10 p. 100 pour les navires à vapeur.

Il ne sera pas sans intérêt de faire connaître, en terminant, cette courte notice, quels ont été les principaux résultats du cabotage en Algérie. — Nous nous bornerons à indiquer le poids total des ports expéditeurs.

Les marchandises et produits de toute nature qui ont été expédiés d'un port à l'autre de l'Algérie, pendant l'année 1879 ont atteint 98,499 tonnes de 1,000 kilogrammes, chiffre supérieur de 6 p. 100 à celui de 1878, et qui dépasse de 18 p. 100 la moyenne de la période quinquennale.

Voici quelle a été dans ce total la part des principaux ports d'expédition :

	tonne.	
Alger	22,473	} 79
Beni-Suf.	15,661	
Oran	9,290	
Philippeville	8,850	
Bône	5,919	
Dellys	5,362	
Arzew	4,557	
Bougie	2,771	
La Calle	2,522	
Autres ports	21,094	21
	<u>98,499</u>	<u>100</u>

Dans le mouvement d'ensemble, les grains et farines figurent pour 35,623 tonnes, les minerais pour 17,475, les bois communs pour 5,983, les matériaux à bâtir pour 5,629, les sels pour 5,049, les vins pour 2,850, les fruits de table pour 2,599, l'huile d'olive pour 1,992, les tissus pour 1,690, les pommes de terre et légumes secs pour 1,495, les joncs et roseaux pour 1,436, les écorces à tan pour 1206, et enfin les autres marchandises pour 15,471 tonnes.

En définitive, le cabotage algérien équivaut environ au vingtième du cabotage français (grand et petit cabotage réunis).

T. L.

2. — *La production, la consommation et le commerce extérieur des alcools en France de 1865-1880.*

La production générale de l'alcool en France, qui n'atteignait de 1865 à 1870 qu'une moyenne de 1,391,788 hectolitres, s'est élevée, dans les cinq années suivantes à 1,568,446 hectolitres, année moyenne, soit 176,758 hectolitres de plus. Cette progression ne s'est pas continuée pendant la dernière période de cinq ans qui présente sur son aînée immédiate, 1870-1875, une diminution de 27,639 hectolitres par an, et ne se chiffre que par 1,540,807 hectolitres. Cette réaction tient à la réduction survenue du chef de la diminution de la distillation des vins,

laquelle a présenté, de 1875 à 1880, un écart de près de 50 p. 100 avec celle de la période de 1865 à 1870, puisqu'il n'a été produit dans les cinq dernières années que 255,800 hectolitres d'alcool de vin contre 513,700 hectolitres de 1865 à 1870, année moyenne.

Consommation. — La consommation intérieure a suivi une voie différente. Elle accuse un accroissement continu, notamment depuis cinq ans.

Elle s'élevait, année moyenne :

De 1865 à 1870 à	1,109,597 hectol.
1870 à 1875 à	1,086,804 —

et se relevait pendant les cinq derniers exercices 1875 à 1880 à 1,382,490 hectolitres, présentant ainsi une augmentation de 295,600 sur 1870-1875.

BALANCE. — La comparaison des ressources indigènes et de la consommation intérieure pendant les quinze dernières campagnes a donc fourni les résultats suivants :

	1865-1869.	Excédants.
Production	1,391,688	} 282,161 hectol.
Consommation	1,109,527	
	1870-1875.	
Production	1,568,446	} 481,642 —
Consommation	1,086,804	
	1875-1880.	
Production	1,540,807	} 158,317 —
Consommation	1,382,490	
Soit un excédant de production		922,120 hectol.

En 1878-1879, il n'était que de 10,000 hectolitres; en 1879-1880, la consommation a dépassé la production de 10,000 hectolitres également.

Commerce extérieur. — Nos importations, qui avaient sensiblement diminué de 1870 à 1875 sur celles des cinq années précédentes, se sont activement relevées depuis cinq ans, ainsi que le démontrent les chiffres suivants :

1865 à 1869	84,526 hectol.
1870 à 1875	57,521 —
1875 à 1880	144,249 —

Par contre, nos exportations marquent une marche opposée; elles s'élevaient de 1865 à 1869 à 305,763 hectolitres, montaient de 1870 à 1875 à 438,610 hectolitres, pour retomber, pendant la dernière période quinquennale, au chiffre de 335,326 hectolitres seulement.

Malgré l'augmentation des importations et la diminution des exportations pendant les cinq dernières campagnes, nous n'avons pas envoyé à l'étranger moins que nous n'avons reçu de lui; au contraire, les sorties sont supérieures aux entrées dans la mesure suivante :

Exportation nette.

1865 à 1869	221,237 hectol
1870 à 1875	381,089 —
1875 à 1876	191,077 —

soit une moyenne annuelle de : 264,467 hectolitres.

Production. — Sources diverses. — La production par matière première a subi, depuis quinze ans, d'importantes modifications. Ainsi, de 1865 à 1869, c'est le vin qui fournit la plus grande partie de la fabrication, soit 513,757 hectolitres, sur une production totale de 1,391,000 hectolitres.

De 1870 à 1875, le vin perd le premier rang ; il est remplacé par la mélasse, qui produit annuellement 613,500 hectolitres sur une fabrication totale de 1,568,400 hectolitres, et l'alcool de vin ne donne que 425,200 hectolitres au lieu de 513,700, période quinquennale précédente. On s'aperçoit déjà des diverses maladies dont la vigne est atteinte. Enfin, pendant les cinq derniers exercices, c'est encore la mélasse qui occupe le premier rang avec une fabrication rendant 686,771 hectolitres d'alcool, et les vins, qui tenaient encore le second rang de 1870 à 1875, passent au troisième avec une production d'alcool de 255,500 hectolitres seulement, c'est-à-dire un peu plus de la moitié de ce qu'ils donnaient de 1865 à 1869.

Un des principaux éléments de production de l'alcool d'industrie est la betterave. Cette racine, qui fournissait de 1865 à 1869 une fabrication de 203,000 hectolitres seulement, a rendu, année moyenne, 100,000 hectolitres de plus pendant la période de 1870 à 1875, soit 302,000 hectolitres. Depuis 1875, nous avons eu malheureusement plus souvent de mauvaises récoltes betteravières que de bonnes, aussi le niveau de la production d'alcool qu'elle avait atteint ne s'est-il point élevé depuis cinq ans, à peine s'est-il maintenu, puisqu'il est inférieur de 3,000 hectolitres par an à la période quinquennale de 1870-1875, soit 299,148 hectolitres. Il est vrai que cette diminution provient principalement de la mauvaise récolte betteravière de 1876, qui n'a fourni que 169,000 hectolitres d'alcool, alors que les quatre autres exercices qui composent le groupe 1875-1880 accusent encore une moyenne respectable de 331,632 hectolitres.

Si l'on tient compte de l'étendue que va prendre la culture de la betterave par suite du dégrèvement des sucres et de celui projeté sur les alcools et malheureusement plus difficile à réaliser, on peut augurer que les betteraves et les mélasses sont appelées à fournir à la fabrication de l'alcool une matière première de plus en plus considérable, à moins que les procédés d'épuisement des mélasses ne se généralisent rapidement dans la fabrication des sucres.

Une autre matière qui a fourni, ces dernières années, de nombreuses ressources à la distillerie, c'est la céréale ou, pour spécifier plus exactement, une céréale, le maïs. C'est évidemment à l'importance qu'a prise la transformation de ce farineux en alcool qu'on doit, malgré le déficit considérable qu'ont éprouvé les alcools de vin, le maintien d'une production générale relativement élevée. Et, la fabrication des alcools de grains est arrivée presque à combler le déficit des alcools de vins, car, à mesure que s'accroissait la réduction de cette dernière source, s'augmentait la production des trois-six de grains. C'est du moins ce que tendrait à démontrer le tableau comparatif suivant :

PRODUCTION.	ALCOOL de vin.	ALCOOL de farineux ou grains.
1865-1869	513,757 hectol.	58,674 hectol.
1870-1875	429,562 —	103,084 —
1875-1880	255,824 —	223,149 —

Ainsi, pendant la période de 1865 à 1870, le grain donnait, année moyenne, 455,083 hectolitres d'alcool de moins que le vin; pendant la période de 1875 à 1880, la différence n'est plus que de 32,685 hectolitres.

Si nous considérons à part les deux derniers exercices, nous voyons que la production de l'alcool de vin disparaît presque totalement alors que celle de l'alcool de grains atteint, au contraire, des proportions considérables. Ainsi, on a produit :

	ALCOOL DE VIN.	ALCOOL DE GRAINS.
1878-1879	171,953 hectol.	304,589 hectol.
1879-1880	13,645 —	385,784 —
Total	185,598 —	690,373 —

Ainsi, depuis deux ans, les farineux ont fourni beaucoup plus de matières premières que les vins à la distillation.

Les récoltes colossales de maïs aux États-Unis et à la Plata (car nous tirons de ces deux pays) et le bon marché des céréales en Europe ont sensiblement contribué au développement de la distillation des grains.

Et cette fabrication nous semble appelée à augmenter encore sous l'influence de l'abondante production du Nouveau-Monde et des envois chaque année plus nombreux qu'il fait à l'Europe. D'autre part, l'élan est donné, en France, à cette industrie; des usines nombreuses ont été montées depuis plusieurs années dans le but exclusif de travailler le grain; la distillerie n'arrêtera pas, sans doute, une fabrication qui, à raison des améliorations qu'elle a su y apporter, obtient aujourd'hui une prime parfois importante sur les produits similaires extraits d'autres matières; au reste, le Nord de la France n'a plus aujourd'hui à lui seul le privilège des alcools d'industrie. Le Midi, qui depuis dix ans voit disparaître ses vignobles, installe également des usines pour distiller le grain. D'importantes distilleries fonctionnent déjà à Marseille et d'autres installations du même genre s'élèvent sur le littoral méditerranéen. Quelle région serait mieux disposée à la fois pour l'importation de la matière première et les débouchés des produits fabriqués ?

Les autres substances qui concourent encore à la production des alcools d'industrie, sont les marcs, les fruits et enfin les matières que la régie classe sous la dénomination assez peu précise de *substances diverses*.

La moyenne de la production des alcools de marcs et fruits a peu varié depuis quinze ans.

La première période 1865-1869 donne 48,000 hectolitres, année moyenne; la seconde 44,700; la troisième et dernière 1875-1880, 46,380 hectolitres, soit une moyenne générale de 46,000 hectolitres environ, plutôt susceptible de décroître en raison de l'importance que prend l'exportation et la conservation des fruits, et la fabrication des vins à l'eau sucrée.

En ce qui concerne l'alcool produit par les substances diverses (style administratif), nous croyons que sa disparition des tableaux officiels tout au moins en serait déjà faite si le classement de ces substances pouvait être effectué, même par assimilation. Au reste, les chiffres ne laissent aucun doute à cet égard. La production a baissé de 100,000 hectolitres pendant la première période 1865-1869, à 53,300 pendant la seconde période et à 30,400 pendant la troisième et dernière. L'exercice 1879-1880 n'a même fourni que 12,600 hectolitres.

Trois principales matières premières restent donc appelées aujourd'hui à fournir à la distillerie les éléments dont elle a besoin pour faire face à une consommation croissante et à des débouchés extérieurs qui se maintiennent : les betteraves, les mélasses et les grains.

Nous avons vu plus haut que si la production indigène excédait la consommation intérieure de 922,128 hectolitres pour les quinze derniers exercices, l'exportation excédait, au contraire, nos entrées de 489,000 hectolitres, ce qui ramène l'excédant total des ressources sur les débouchés à 433,128 hectolitres.

Malgré cette légère différence, la moyenne des cours des alcools, à la Bourse de Paris, depuis 1865 a plutôt fléchi qu'augmenté. Elle est de :

1865-1869	moyenne annuelle	63,38 l'hectolitre.
1870-1875	— —	58,96 —
1875-1880	— —	59,11 —

ce qui établit le cours moyen des alcools du Nord en France à 60 fr. 48 c.

MAURICE GUYOT.

3. — La consommation des boissons alcooliques à Paris.

	1877.	1878.	1879.
	litres.	litres.	litres.
Vins	4,210,484 35 50	4,451,329 72 50	4,408,898 40 »
Alcool pur et liqueurs . . .	107,481 37 45	123,111 26 19	125,211 81 49
Cidres, poirés, etc.	48,397 95 »	68,989 55 »	56,751 97 »
Bière	216,444 12 50	268,130 29 »	223,651 09 »
Total	5,582,807 80 45	4,911,560 82 69	4,814,513 27 49

(La Tempérance, mars 1881.)

4. — La récolte des cidres en 1880 et en 1879.

Dans le précédent numéro, nous avons fait connaître, d'après le *Bulletin du Ministère des finances*, les évaluations de la production vinicole en 1880 et 1879 ; nous complétons aujourd'hui ces renseignements en reproduisant, d'après le même bulletin, le tableau correspondant de la récolte du cidre.

On y verra que la production du cidre, principalement concentrée dans la Normandie et la Bretagne, présente une décroissance de 2,272,000 hectolitres sur l'année 1879, et de 5,652,000 hectolitres sur la moyenne des dix dernières années.

Cette situation défavorable tient principalement à ce que, dans certaines localités, la grêle a fait tomber les fruits avant leur maturité. De plus, la rigueur du dernier hiver a exercé une influence nuisible sur les pommiers aussi bien que sur la vigne.

Cidres. Quantités récoltées en 1880 et 1879 (hectolitres).

NOMS DES DÉPARTEMENTS.	RÉCOLTE DES CIDRES.				Année moyenne basée sur les dix dernières années (1870 à 1879.)
	Année 1880.	Année 1879.	Augmentation.	Diminution.	
Ain	610	570	40	»	1,183
Aisne	36,373	226,411	»	190,038	246,435
Allier	2,840	1,490	1,650	»	4,250
Ardennes	21,208	52,521	»	31,313	85,938
Aube	5,350	7,001	»	1,651	28,403
Aveyron	13,132	2,913	10,219	»	10,014
Calvados	458,620	1,113,715	»	655,095	1,232,203
Cantal	2,314	763	1,551	»	1,023
Charente	4,191	150	4,041	»	750
Cher	3,717	2,594	1,123	»	12,953
Corrèze	25,370	1,375	23,995	»	7,805
Côtes-du-Nord	240,149	574,669	»	334,520	757,368
Creuse	2,483	1,775	708	»	4,332
Dordogne	1,820	108	1,712	»	237
Drôme	»	»	»	»	187
Eure	309,057	432,862	»	123,805	522,919
Eure-et-Loir	61,508	78,654	»	17,146	134,426
Finistère	63,866	38,098	25,768	»	78,435
Ille-et-Vilaine	1,032,539	1,326,580	»	294,041	1,739,664
Indre	3,762	206	3,556	»	7,161
Indre-et-Loire	5,483	1,363	4,120	»	5,772
Isère	117	100	17	»	456
Loir-et-Cher	15,610	996	14,614	»	12,151
Loire	46	30	16	»	186
Loire (Haute-)	77	77	»	»	151
Loire-Inférieure	157,477	39,211	118,266	»	188,122
Loiret	7,690	14,740	»	7,050	15,668
Lot	3,845	1,265	2,580	»	3,654
Maine-et-Loire	50,775	11,610	39,165	»	86,039
Manche	385,916	1,002,100	»	616,184	1,458,589
Marne	6,176	6,856	»	680	16,303
Marne (Haute-)	»	130	»	130	296
Mayenne	790,690	278,366	512,324	»	312,809
Meuse	440	939	»	499	971
Morbihan	411,629	230,886	180,743	»	631,905
Nièvre	1,365	1,531	»	166	4,968
Nord	1,370	4,128	»	2,758	13,511
Oise	157,640	399,832	»	242,192	404,990
Orne	212,976	814,038	»	601,062	1,307,200
Pas-de-Calais	19,934	36,769	»	16,835	43,130
Puy-de-Dôme	22	30	»	8	4,157
Basses-Pyrénées	4,032	2,413	1,619	»	4,433
Saône (Haute-)	»	11	»	11	816
Sarthe	111,241	125,713	»	14,472	270,250
Savoie	2,771	2,787	»	16	3,789
Savoie (Haute-)	27,329	7,084	20,245	»	46,160
Seine	90	156	»	66	428
Seine-Inférieure	606,150	551,533	54,617	»	912,136
Seine-et-Marne	26,243	86,139	»	59,896	109,048
Seine-et-Oise	71,091	102,638	»	31,547	111,472
Sèvres (Deux-)	3,226	415	2,811	»	1,931
Somme	51,286	108,576	»	57,290	169,044
Vienne	3,395	1,873	1,522	»	1,681
Vienne (Haute-)	26,128	5,700	20,428	»	17,624
Yonne	14,020	35,625	»	21,605	82,124
Totaux	5,465,189	7,737,815	1,047,450	3,320,076	11,117,677

Diminution : 2,272,626

5. — *Le recensement aux États-Unis.*

Le surintendant du recensement vient de livrer à la publicité un état approximatif de la population des États et territoires de l'Union, ainsi que des principales villes des États-Unis. Quoique cet état ne soit pas absolument définitif, il peut être considéré comme d'une exactitude suffisante pour donner une idée correcte de l'importance relative des diverses parties du pays.

Il en résulte que l'ensemble de la population s'est élevé, dans la dernière période décennale, de 38,555,983 à 50,152,559 âmes. Le nombre des États ayant plus de 1 million d'habitants s'est élevé de 15 à 19.

Le nombre des villes ayant plus de 30,000 habitants s'est élevé de 36 à 64. Le nombre des villes ayant plus de 100,000 habitants est de 20, contre 14 en 1870. Ce sont celles de New-York, 1,206,590; Philadelphie, 846,984; Brooklyn, 566,689; Chicago, 503,304; Boston, 362,435; Saint-Louis, 330,622; Baltimore, 332,190; Cincinnati, 255,708; San-Francisco, 233,406; Nouvelle-Orléans, 216,140; Cleveland, 160,142; Pittsburg, 156,481; Buffalo, 155,137; Washington, 147,307; Newark, 136,400; Louisville, 123,645; Jersey-City, 120,728; Detroit, 116,342; Millwankee, 115,578, et Providence, 104,850. Les villes qui ont passé la centaine de mille dans la dernière période décennale sont : Cleveland, Pittsburg, Jersey-City, Detroit, Millwankee et Providence.

Le commissaire des affaires indiennes aux États-Unis a présenté son rapport annuel. Il y est dit que les Indiens tendent de plus en plus à se civiliser, à cultiver le sol, élever le bétail, exercer divers états manuels. Ils demandent aussi, avec plus d'insistance que par le passé, aux agences établies au milieu d'eux par le gouvernement fédéral, des outils de travail, des graines pour ensemencher le sol et des maîtres pour installer des écoles. Leurs demandes sont même devenues si nombreuses qu'on ne peut satisfaire à toutes.

Il y a en ce moment sur toute l'étendue des États-Unis un nombre d'Indiens estimé à 256,000, non compris ceux du territoire d'Alaska (l'ancienne Amérique russe). Sur ce nombre, 78,000 sont cantonnés dans ce qu'on nomme le territoire indien, à l'ouest du Mississipi, et sur ces 78,000 il y a 60,000 Indiens civilisés et 18,000 encore sauvages.

Dans l'État de New-York, on compte 50,000 Indiens qui sont les restes de ces anciennes tribus des Sept-Nations ou des Hurons et des Iroquois chantés par Cooper.

Dans l'État de Michigan, on calcule qu'il y a environ 10,000 Indiens, principalement des Chippeways ou Sauteurs, et quelquefois les ennemis des trappeurs français du Canada.

Le reste des Indiens, environ 128,000, est cantonné dans les territoires de l'Ouest ou dans les États et territoires du Pacifique. Dans ce nombre, les Sioux et les Yakimas font des progrès de plus en plus remarquables. De nomades, ils deviennent stables, et passent peu à peu à l'état de peuple chasseur à celui de peuple pasteur et agriculteur.

En 1879, ces Indiens ont défriché et cultivé le sol sur une partie de l'étendue des réserves que leur a assignées le gouvernement fédéral. On estime à environ

200,000 acres (l'acre vaut 4 dixièmes d'hectare), la superficie des terres qu'ils ont ainsi utilisées. Ils ont fait d'abondantes récoltes en blé, maïs, orge, avoine; ils ont aussi récolté beaucoup de légumes, notamment des pommes de terre, coupé 56,000 tonnes de foin, et nourri 70,000 bêtes à cornes et 864,000 moutons.

Les Peaux-Rouges civilisés du territoire indien ont dépassé encore ces chiffres; mais ceux-ci sont établis à demeure et habitent des villes, ont des écoles et même des chambres législatives, la chambre des Rois et celle des Guerriers, comme chez les Creeks, et enfin ils envoient à Washington, auprès du Congrès, des délégués chargés de défendre les intérêts de leur tribu.

Les principales « nations » cantonnées dans le territoire indien sont les Cherokees, les Creeks, les Chactas, les Osages, les Séminoles, les Natchez. La plupart sont là depuis cinquante ans.

Il y a eu en 1880 7,000 enfants indiens qui sont allés à l'école (en dehors de ceux du territoire indien). Il existe 110 écoles de jour, et 300 maîtres y ont enseigné. L'année prochaine, on augmentera le nombre des écoles, et un crédit de 150,000 dollars (750,000 fr.) y sera consacré.

De tous côtés, les jeunes Peaux-Rouges manifestent les dispositions les plus heureuses pour apprendre à lire, écrire, calculer, et leurs parents les poussent dans cette voie.

(*La Flandre libérale de Gand.*)

6. — *L'émigration aux États-Unis, en 1880.*

En ne s'attachant qu'au port de New-York, qui d'ailleurs embrasse presque la totalité du mouvement, on trouve, dans le dernier rapport des commissaires de l'émigration, qu'en 1880 le nombre des émigrants venant de ports étrangers qui ont débarqué dans ce port, a été de 372,880, ou 186,611 de plus qu'en 1879. De ces passagers, 327,371 étaient des étrangers, dont 320,607 sont venus en entrepont. Il est resté 137,561 immigrants dans l'État de New-York; 112,119 sont allés dans les États de l'Ouest; 63,368 dans ceux de l'Est; 6,497 dans ceux du Sud, et 1,627 au Canada.

L'Allemagne a fourni 104,264 émigrants; l'Irlande, 66,399; l'Angleterre, 36,768; la Suède, 35,217; la Norvège, 9,937; l'Italie, 11,290; la Suisse, 8,223; la Russie, 7,693; la France, 4,087; la Belgique, 1,309, etc.

Ajoutons que le bureau gratuit de placement a donné des emplois à 39,311 immigrants, dont 10,508 femmes.